

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 7

DELIBERATION N° 03 -2017

Séance du lundi 16 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept et le lundi 16 janvier 2017 à 18 h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 9 janvier 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

Absent excusé : Pierre POUILLARD

Absent non excusé : Jean-Claude FAURE

Céline TRUCH, absente a donné pouvoir à Jean-Pierre NOMIUS

Secrétaire de séance : Noëlle STEFANI

Objet : Abandon par M. Jean-Pierre NOMIUS du fermage de la parcelle D 767 Lot de 89 ares

Le Maire informe l'assemblée présente du courrier reçu en mairie le 12 janvier dernier par lequel Monsieur Jean-Pierre NOMIUS, formule son intention d'abandonner le fermage de la parcelle D 767 (le lot de 89 ares uniquement).

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents à l'exception de M. Jean-Pierre NOMIUS qui ne participe pas au vote et quitte la salle du conseil pour cette délibération :

- **Prend** acte de la résiliation du bail de la parcelle D 767 (lot de 89 ares) à compter du 1^{er} janvier 2017
- Un avenant au bail signé le 1^{er} avril 2015 va être établi

Fait et délibéré, le 16 janvier 2017

Le Maire,

Rémi COSTORIER

